

Communiqué de presse

Les 15 IRT et ITE s'impliquent dans 18 des stratégies d'accélération que porte le 4e Programme d'investissements d'avenir dans le cadre de France Relance

En tant que fers de lance de la recherche technologique multi-partenariale public-privé française, les IRT et ITE participent activement à la définition et la mise en œuvre des stratégies d'accélération pour l'innovation du 4^e Programme d'investissements d'avenir (PIA4). Ils sont pleinement mobilisés pour relever les grands défis, exacerbés par la crise sanitaire, auxquels notre pays est confronté, notamment en matière de transitions économiques, technologiques, sociétales et environnementales.

Paris, le 10 juin 2021 – Les 8 Instituts de Recherche Technologique (IRT) et 7 ITE (Instituts pour la Transition Énergétique) rassemblés au sein de l'association [FIT](#), jouent depuis près d'un an un rôle clé dans le cadre du plan [France Relance](#). Après avoir formulé des propositions visant à mobiliser pleinement la recherche technologique dans la relance économique et industrielle française, ils ont été sollicités par l'État dans le cadre du PIA4 pour contribuer à la définition et à la mise en œuvre des stratégies d'accélération en lien avec leurs thématiques propres.

Les IRT et les ITE interviennent à un triple niveau : tout d'abord dans les phases d'élaboration des stratégies et de définition de leur feuille de route ; puis dans le cadre des instances de mise en œuvre opérationnelle; enfin, en répondant aux appels à projets auxquels ils peuvent apporter leurs expertises et leurs spécificités. Le lancement de certaines stratégies d'innovation a bénéficié d'une forte impulsion de la part des instituts comme celle sur la 5G et les réseaux du futur qui a été initiée suite à la réflexion de [b<>com](#) de lancer un programme ambitieux sur la *xG souveraine* afin de répondre aux besoins de souveraineté des industries critiques en France et en Europe avec la 5G privée, tout en maintenant des compétences clés sur le territoire.

18 des 22 stratégies d'innovation en cours d'élaboration ou annoncées à ce jour peuvent compter sur l'appui, l'implication et la contribution d'un ou plusieurs instituts, FIT ayant désigné pour chacune un institut pilote. Tous les instituts sont engagés dans au moins une stratégie d'innovation.

C'est le cas pour quatre stratégies dans lesquelles les IRT et les ITE sont déjà engagés : l'hydrogène décarboné (France Energies Marines), la cybersécurité (SystemX), le Cloud ([b<>com](#)) et la ville durable et les bâtiments innovants (Efficacity et Nobatek/INEF4).

Ce sera également le cas pour 14 autres stratégies à savoir :

- Intelligence Artificielle (SystemX),
- Verdissement du numérique ([b<>com](#)) ;
- (Nano)-électronique (Nanoelec) ;
- 5G et futures technologies de réseaux de télécommunications ([b<>com](#)).
- Batteries – 2^e volet (Ines 2) ;
- Digitalisation et décarbonation des mobilités (VEDECOM) ;
- Produits biosourcés et biotechnologies industrielles, carburants durables (IPVF) ;
- Systèmes agricoles durables et équipements agricoles contribuant à la transition écologique (Jules Verne) ;
- Technologies avancées pour les systèmes énergétiques (SuperGrid Institute) ;
- Recyclabilité, recyclage et réincorporation des matériaux recyclés (M2P) ;
- Santé numérique ([b<>com](#)) ;
- Biothérapies et bioproduction des thérapies innovantes (BIOASTER) ;

- Maladies infectieuses émergentes – menaces nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques (BIOASTER) ;
- Industries culturelles et créatives françaises (b<com>).

« Nous nous réjouissons de la confiance que l'Etat accorde à nos instituts en les mobilisant aux côtés des comités stratégiques de filière et des grands organismes publics de recherche pour bâtir les stratégies nationales qui soutiendront les étapes-clés du développement de secteurs, marchés ou technologies prioritaires sur les 5 voire 10 années à venir. Cette confiance trouve ses racines dans les résultats de nos 15 instituts qui ont permis d'accroître les synergies entre recherche publique et privée, de relever des enjeux scientifiques et technologiques majeurs et de contribuer au renforcement de nombreuses filières industrielles stratégiques », explique **Vincent Marcatté**, Président de FIT.

« Acteurs incontournables de la recherche technologique créés dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir, les IRT et les ITE sont amenés à jouer un rôle clef dans les stratégies d'accélération du PIA4. Multipartenaires et parfaitement intégrés dans les écosystèmes de la recherche et de l'innovation, ces instituts ont fait preuve d'une forte résilience pour surmonter la crise de 2020 et je me réjouis du maintien d'un très fort engagement dont ont fait preuve les membres industriels et académiques. C'est pourquoi je suis confiant dans la capacité des instituts à participer activement au déploiement et à la réussite de ces stratégies pour l'innovation grâce à leurs compétences rares et à leurs plateformes technologiques souvent sans équivalent au niveau français, voire européen », ajoute **Guillaume Boudy**, Secrétaire général pour l'investissement.

Fin 2020, FIT représentait +1600 collaborateurs, +490 doctorants, alternants et stagiaires et +920 personnels mis à disposition. Sur un an, IRT et ITE ont été à l'origine de 254 brevets et dépôts de logiciels et de 564 publications. Ensemble, les instituts ont comptabilisé 70 projets « success stories » de production de résultats scientifiques, de développement d'actifs de propriété intellectuelle et de transferts de technologies et de savoirs.

A propos de l'Association French Institutes of Technology

Les Instituts de Recherche Technologique (IRT) et les Instituts pour la Transition Energétique (ITE) sont des instituts thématiques interdisciplinaires, créés dans le cadre du Programme « Investissements d'Avenir » de l'Etat. Ils contribuent au développement des filières économiques liées à leurs domaines au travers d'un partenariat stratégique public-privé équilibré. Ils reposent sur des partenariats de long terme entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et les entreprises.

A cette fin, ils pilotent des programmes de recherche couplés à des plates-formes technologiques, effectuent des travaux de recherche et de développement au meilleur niveau international, contribuent à l'ingénierie des formations initiales et continues (formation professionnelle qualifiante et/ou diplômante) et veillent à la valorisation des résultats obtenus. Ils génèrent des résultats, des compétences, des connaissances et du savoir-faire directement valorisables dans leurs secteurs économiques avec, pour les ITE, un focus sur le développement durable et la lutte contre le changement climatique.

La création récente des IRT et des ITE dans le paysage national a amené ces instituts à se regrouper pour développer une vision et un traitement communs des problématiques nouvelles engendrées par leur mise en place opérationnelle et leur développement, en créant une association dénommée « French Institutes of Technology » (FIT).

L'association a pour objet de :

- renforcer l'attractivité et promouvoir le modèle des Instituts, dans leur diversité structurelle et organisationnelle, tant sur un plan national qu'international ;
- promouvoir les échanges entre ses membres et la coordination de leurs actions pour optimiser leur efficacité de fonctionnement, leur développement et leur pérennisation ;
- représenter le collectif des Instituts auprès de l'Etat français et de la Commission Européenne ;
- développer la cohérence entre les différents objets du Programme « Investissements d'Avenir » et tous autres programmes de recherche & innovation, notamment en renforçant les liens entre les mondes académiques et industriels. Cette cohérence pourra également s'illustrer entre les Instituts par l'identification d'axes communs thématiques de coopération scientifique et technologique.

Plus d'informations sur : www.french-institutes-technology.fr @AssociationFIT



A propos du Programme d'investissements d'avenir (PIA)

Engagé depuis 10 ans et piloté par le Secrétariat général pour l'investissement auprès du Premier ministre, le PIA finance des projets innovants, contribuant à la transformation du pays, à une croissance durable et à la création des emplois de demain. De l'émergence d'une idée jusqu'à la diffusion d'un produit ou service nouveau, le PIA soutient tout le cycle de vie de l'innovation, entre secteurs publics et privés, aux côtés de partenaires économiques, académiques, territoriaux et européens. Ces investissements reposent sur une doctrine exigeante, des procédures sélectives ouvertes, et des principes de cofinancement ou de retours sur investissement pour l'Etat. Le quatrième PIA (PIA4) est doté de 20 Md€ d'engagements sur la période 2021-2025, dont 11 Md€ contribueront à soutenir des projets innovants dans le cadre du plan France Relance. Le PIA continuera d'accompagner dans la durée l'innovation, sous toutes ses formes, pour que notre pays renforce ses positions dans des secteurs d'avenir, au service de la compétitivité, de la transition écologique, et de l'indépendance de notre économie et de nos organisations. »

Plus d'informations sur : www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi @SGPI_avenir

Contacts presse :

Marion Molina : marionmolinapro@gmail.com - 06 29 11 52 08

Claire Flin : claireflin@gmail.com - 06 95 41 95 90

Secrétariat général pour l'investissement (SGPI) : presse.sgpi@pm.gouv.fr - 01 42 75 64 58